

# La Main Forte

La Main Forte est une association Loi 1901, composée d'un atelier à Sarlat et d'un garage social à Vézac.

L'association a été créée en 1996 suite à l'augmentation du besoin en insertion dans le Sarladais. Initialement Association d'Utilité Sociale, elle possède l'agrément d'Atelier et Chantier d'Insertion depuis 2005.



### Contacter La Main Forte :

#### Directeur :

Eric Broucaret

20, rue JB Delpéyrat  
24 200 SARLAT

Tel : 05 53 28 57 66

Fax : 05 53 28 60 78

lamainforte@wanadoo.fr

## les supports

La Main Forte est structurée en deux lieux :

#### ■ un atelier sur Sarlat :

- travaux du bâtiment (gros œuvre et second œuvre) ;
- menuiserie ;
- travaux d'espaces verts ;
- déménagement ;

■ un atelier sur Vézac (8 km de Sarlat) qui réalise de la réparation mécanique automobile.

Ces actions sont destinées à des personnes en situation de précarité ou à des collectivités locales.

## le public

La Main forte accueille une quarantaine de personnes par an. Ainsi cohabitent des jeunes de moins de 26 ans et des plus de 50 ans, des bénéficiaires des minima sociaux, des personnes en situation très précaire...

Les personnes bénéficiant de la réparation mécanique (environ 300 personnes chaque année) peuvent également être accompagnées dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelles.



## le dispositif

Les salariés en insertion sont employés sur la base de 24h/ semaine en Contrat d'Avenir ou Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi, pour une durée de six mois renouvelable si le parcours d'insertion le rend nécessaire.

Pendant toute la durée de leur contrat, ils seront accompagnés par des encadrants techniques (deux en mécanique auto et trois dans le secteur du logement), des travailleurs sociaux (une accompagnatrice sociale et professionnelle et une Conseillère en Economie Sociale et Familiale en cours de formation), le directeur et l'équipe administrative.





## Accompagnement de l'action

Ce travail d'accompagnement va consister à soutenir la progression et l'évolution de la personne dans son parcours social et professionnel.

La mise en situation professionnelle sur nos supports d'activité va permettre au salarié de construire ou récupérer des compétences et capacités attendues sur le marché du travail. La mise au travail va aider la personne à se (ré)entraîner à l'exercice régulier d'une activité et à organiser sa vie autour de cette mobilisation. Les encadrants techniques vont devoir lui donner les repères de base de l'employabilité et l'aider à les atteindre.

L'accompagnement social et professionnel va consister à repérer les freins à l'insertion professionnelle puis à établir avec la personne un projet professionnel et/ou social comprenant des objectifs et les moyens nécessaires. Tout ceci est retranscrit sur un document écrit « le contrat d'objectifs ». Pour y parvenir il va falloir amener la personne à se projeter, à reprendre confiance en elle et à intégrer une dynamique de changement. L'accompagnement concerne le changement personnel induit par la mise au travail et la mise en place de moyens d'accession au monde du travail. Il s'agit de favoriser des mises en situations concrètes dans des entreprises, l'accès à des formations qualifiantes et la résolution de difficultés sociales.

***Remobiliser pour faire émerger des savoir-faire et des savoir-être et devenir acteur de son devenir.***

## les partenariats

De nombreux partenaires nous accompagnent dans notre démarche :

- des partenaires institutionnels : le Conseil Général de la Dordogne, le Conseil Régional d'Aquitaine, la DDTEFP, les mairies de Sarlat et de Vézac, l'ANPE, la Mission Locale, le SPIP,
- des partenaires sociaux : les services de tutelle et de curatelle (UDAF, ATPN, SAFED) les centres médico-sociaux, les services sociaux des mairies (CCAS et CIAS), les collectivités locales (communes et communautés de communes), les autres associations d'insertion.

## l'évaluation de l'action

Tout au long du parcours du salarié en insertion, des fiches d'évaluation sont tenues à jour mensuellement par tous les intervenants transcrivant sa progression, les points à améliorer, les projets.

L'évaluation porte sur le travail (compétences) et la mise au travail (dynamique).

Au terme de son contrat, le salarié se voit remettre une attestation de compétences relatant toutes les activités auxquelles il a participé.

Un bilan est également réalisé avec les travailleurs sociaux prescripteurs.

## à retenir

La Main Forte est engagée au sein de l'association régionale **CHANTIER école** Aquitaine et participe activement au collectif 24, réseau regroupant l'ensemble des ACI de la Dordogne.

Un de nos objectifs, pour les années à venir, est d'œuvrer pour faire reconnaître notre professionnalisme, tant sur le plan de l'accompagnement que sur le plan de nos activités supports et d'appui de cet accompagnement. Afin de démontrer le rôle social et économique essentiel des ACI et plus largement de l'ensemble des SIAE sur nos territoires respectifs.

Notre implantation en milieu rural nous démontre quotidiennement la place importante que nos structures occupent en terme de lien social et nous encourage à poursuivre nos efforts.

**Chaque situation individuelle rencontrée nous rappelle que notre action a un sens, celui de permettre, à ceux qui pensaient l'avoir perdu, l'accès à l'autonomie et donc à leur pleine et entière citoyenneté.**